Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-212202964-20251216-55122025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-GLEN

Séance du 11 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi 11 décembre 2025 à 18h30, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François CORDON.

Présents : Jean-François CORDON, Olivier NOEL, Lionel REVEL, Catherine FAVREL, Gaëlle BUISINE, Rose-Marie FESTINI CROMER, Christelle MOISAN, Jean-Michel LE BOUCHER (arrivé à 19h)

Absents excusés : Adeline LETENDRE - Jean-Claude HELLIO – Nicolas GOUYA - Renaud RABRET

Secrétaire de séance : Catherine FAVREL
Secrétaire administrative : Véronique ROBIN

55/12/25 - Convention entre ENEDIS et la commune de Saint Glen pour améliorer la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique au lieu-dit « Launay »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le projet de convention de servitude entre la société ENEDIS et la commune de Saint Glen,
Vu le courrier en date du 22 août 2025 pour la signature de la convention,

Considérant la nécessité d'améliorer la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique au lieudit « Launay »,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents :

Décide

Article 1 : d'approuver le projet de convention de servitude entre ENEDIS et la commune de Saint Glen autorisant les travaux sur la voie communale ZM n°18, étant entendu que les frais afférents seront à la charge d'ENEDIS.

Article 2 : d'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu :
De la transmission en Préfecture, le 15 décembre 2025

Secrétaire de séance
Catherine FAVREL

Le Maire,
Jean-François CORDON